
COMITÉ CONSULTATIF GOUVERNEMENTAL (GAC) :

PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION, San Juan, 10-15 mars 2018

1. NOMBRE DE PARTICIPANTS ET MEMBRES

Soixante membres du GAC et huit observateurs ont assisté à la réunion.

Le GAC a accueilli parmi ses nouveaux membres le Bangladesh, la Bosnie-Herzégovine et Myanmar.

Le GAC compte à l'heure actuelle 176 membres et 36 observateurs.

Une liste des participants est disponible à **l'annexe 1**.

Le communiqué de San Juan du GAC est disponible sur le site Web du GAC à :

<https://gac.icann.org/contentMigrated/icann61-gac-communique>

Les présentations des orateurs pendant la réunion et les documents d'information préparés pour le GAC sont accessibles, le cas échéant, sur le [site Web du GAC](#) sous la rubrique Réunions et enregistrements/Ordres du jour de la réunion de l'ICANN. Les transcriptions complètes de chaque séance sont disponibles sur le [site Web de l'ICANN 61](#).

2. SEANCES SUR LA POLITIQUE PUBLIQUE ET LES QUESTIONS DE FOND

2a : WHOIS/RGPD

Les membres du GAC et le Groupe de travail sur la sécurité publique (PSWG) du GAC ont participé activement à des discussions multipartites visant à développer un modèle pour garantir la conformité au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et en particulier en ce qui concerne les données WHOIS. Les questions principales, qui ont été abordées dans le communiqué, reviennent sur l'accès aux WHOIS à des fins légitimes comme l'application de la loi, sur les droits à la protection et la cybersécurité, au besoin de clarté sur des détails spécifiques et au rôle du GAC en cas de nouveaux accords.

Lors de la réunion en personne entre le GAC et le Conseil d'administration de l'ICANN, le PDG de l'ICANN a suggéré qu'une participation active des gouvernements, avec des autorités de protection des données pertinentes pour garantir à l'ICANN une assurance particulière, serait plus utile, à ce stade, que des conseils adressés au Conseil d'administration. Il a déclaré que le WHOIS connaîtrait inévitablement des changements par rapport aux accords actuels et qu'il y aurait peut-être même davantage de changements après la révision du RDS.

Points d'action

Le GAC et le PSWG doivent continuer à travailler avec l'organisation de l'ICANN et certaines parties de la communauté afin de garantir que les réflexions relatives à la politique publique soient prises en compte dans n'importe quel modèle de conformité.

Le GAC doit poursuivre ses avis au Conseil d'administration sur ce sujet par le biais de la procédure habituelle.

2b : Codes de pays/territoires à deux caractères au second niveau

Cette question demeure un sujet de préoccupation pour certains membres du GAC, mais pas pour tous.

Le GAC a été informé par l'organisation de l'ICANN (Division des domaines mondiaux) des mesures existantes pour permettre aux gouvernements d'accéder à des informations sur les candidatures pertinentes et les procédures de plaintes connexes. Il a également été informé des améliorations possibles de ces mesures afin d'aider davantage les gouvernements. Plusieurs membres du GAC ont cherché un espace facile à utiliser sur le site Web de l'ICANN qui donne de claires indications sur ce qui se passe avec un code spécial au sein du marché du DNS et sur la manière dont les gouvernements font part des préoccupations.

Point d'action

Davantage de travail de mise en œuvre par l'organisation de l'ICANN doit être examiné par le GAC en intersessions et lors de la réunion en personne de l'ICANN62. Si nécessaire, des commentaires peuvent être faits auprès de l'organisation de l'ICANN.

2c : Protection des noms et des acronymes des OIG

Le GAC a examiné les développements relatifs aux protections des noms et acronymes des OIG. Il a décidé de répéter l'avis précédent relatif à la protection préventive des identificateurs des OIG. Il s'agit de conserver les mesures provisoires de protection, même si le GAC convient que la liste des noms et acronymes OIG sur laquelle se basent ces protections doit être maintenue pour qu'elle soit aussi exacte que possible.

Le GAC a également pris en compte les protections provisoires actuelles pour les acronymes OIG au second niveau¹. La proposition de la Commission de l'Union africaine visant à examiner ces protections pour permettre aux OIG de demander à ce que leurs propres acronymes soient supprimés de l'actuelle liste de réserves, doit être examinée. Le GAC a convenu qu'une telle mesure pourrait être utile et prendra en considération l'ensemble des conséquences avant de prendre toute décision face au Conseil d'administration.

Lors de la réunion en personne du GAC et du Conseil d'administration de l'ICANN, les membres du Conseil ont noté que l'organisation de l'ICANN continuait à travailler sur les résultats des discussions facilitées qui ont eu lieu lors de la réunion de Copenhague. Il pourrait être demandé au GAC de supprimer Euclid University de la liste de réserves des acronymes et il a également été abordé la question du PDP relatif à l'accès des OIG aux mécanismes de protection de droits curatifs qui n'a pas encore obtenu de consensus ainsi que les prochaines étapes qui ne sont pas très claires.

Point d'action

Le GAC doit davantage étudier en intersession la question de savoir si des changements devraient être faits aux protections provisoires actuelles pour les acronymes OIG et en particulier sur la liste des OIG précédemment fournie par le GAC et la manière dont elle pourrait être mise à jour.

¹ [Communiqué de Toronto](#) du GAC et [liste des OIG](#) donnés au Conseil d'administration le 22 mars 2013.

2d : Politiques relatives aux nouveaux gTLD : les noms géographiques

Les membres du GAC ont abordé la question des noms géographiques au premier niveau lors d'une séance générale et ont également participé à une réunion de la piste de travail 5 (noms géographiques) du groupe de travail consacré au PDP relatif aux procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD.

Certains membres du GAC ont fait remarquer que les discussions au sein de la piste de travail 5 devraient prendre en compte les documents disponibles ou en cours de production hors du contexte de l'ICANN et en lien avec les noms ayant une signification géographique, par exemple l'OMPI. La possibilité que l'OMPI fasse une présentation au GAC sur ce sujet lors de l'ICANN62 a été bien accueillie, bien qu'on ait noté que les informations devaient également être transmises directement à la piste de travail 5.

Lors de la réunion de la piste de travail 5, certains membres du GAC ont trouvé le calendrier proposé, y compris la publication d'un rapport initial provisoire d'ici juillet 2018, difficile à respecter.

Le GAC travaillera en intersession pour apporter davantage d'analyses sur les aspects de politique publique de ce travail, et solliciter des commentaires sur la piste de travail avant la finalisation de tout rapport initial.

Le groupe de travail du GAC sur les noms géographiques s'est également réuni (voir ci-dessous).

Point d'action

Le secrétariat du GAC, en collaboration avec le personnel de soutien au PDP, prépare un document simplifié sur les points majeurs de discussions de la piste de travail 5 et sollicite des commentaires des membres du GAC sur ce sujet d'ici la fin du mois de mai 2018 afin qu'il soit soumis au processus de la piste de travail 5.

2e : Politiques relatives aux nouveaux gTLD : généralités

Le GAC a examiné le travail et le calendrier du PDP sur les procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD et a rencontré un des co-présidents.

Le PDP connaît l'avis du GAC existant mais souhaiterait une participation plus active du GAC avec des discussions sur de futures approches alternatives. Les membres du GAC ont suggéré qu'il serait utile pour le PDP d'indiquer les questions spécifiques à l'élaboration ayant des impacts de politique publique et les points de divergence par rapport à l'avis du GAC. Ils suggèrent l'utilisation d'un langage simplifié au sein des documents de travail étant donné les roulements au sein des membres du GAC et souhaitent que soient apportées des informations de soutien pertinentes.

Plusieurs suggestions spécifiques ont été faites concernant le soutien aux candidatures de pays en développement et aux candidatures communautaires.

Point d'action

Le GAC continuera à contribuer au PDP traitant de ces questions.

2f : Candidature pour .amazon et les chaînes associées

Le GAC a reçu une mise à jour du Brésil, soutenue par le Pérou et le Venezuela, concernant la proposition soumise par Amazon.com lors de l'ICANN60.

Les membres des gouvernements de l'organisation du traité de coopération d'Amazon (ACTO) ont établi un processus visant à examiner la proposition via une révision urgente et complète, et cette analyse est en cours. Le GAC a été informé qu'Amazon.com et les membres du Conseil d'administration se sont rendus disponibles en cas de besoin. Cette mise à jour factuelle a également été présentée au Conseil d'administration lors de la réunion en personne avec le GAC.

Le GAC a convenu de répondre par écrit aux résolutions 2017.10.29.02 et 2017.10.29.03 du Conseil d'administration de l'ICANN, notant la mise à jour susmentionnée et déclarant qu'il n'y avait aucune information supplémentaire à donner à l'heure actuelle. La lettre au Conseil d'administration est jointe au communiqué et a également été envoyée séparément.

Point d'action

Les membres du GAC doivent recevoir toute mise à jour considérée appropriée par les états membres de l'ACTO qui sont également des membres du GAC.

2g : Recettes des enchères des nouveaux gTLD

Le GAC a reçu une mise à jour du travail du groupe de travail intercommunautaire sur les recettes des enchères des nouveaux gTLD du président du CCWG et de l'Argentine.

Point d'action

Le GAC va continuer à participer au travail du CCWG en tant qu'organisation membre.

3. PARTICIPATION INTERCOMMUNAUTAIRE

3a : Réunion avec le Conseil d'administration de l'ICANN

Le GAC s'est réuni avec le Conseil d'administration de l'ICANN et ils ont abordé les points suivants :

- Délai de réponse du Conseil d'administration aux communiqués du GAC. Voir la réunion avec le BGRI au point 6.b ci-dessous.
- Prochaines étapes des candidatures pour .Amazon et les chaînes connexes : voir 2.f ci-dessus.
- Codes de pays et de territoires à deux caractères au second niveau. Voir 2.b ci-dessus.
- Protections des OIG : Voir 2.c ci-dessus.
- Conformité au RGPD : Voir 2.a ci-dessus.

3b : Réunion avec l'organisation de soutien aux extensions génériques (GNSO)

Le GAC s'est réuni avec le président et les membres du [conseil de la GNSO](#). Voici les principales questions traitées :

- Le PDP s'est réuni à nouveau afin d'envisager des protections pour certains noms de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Des avancées ont été notées et saluées.
- PDP sur l'accès des OIG / OING aux mécanismes de protection de droits curatifs. La réunion du groupe de travail lors de l'ICANN61 aura un format légèrement différent.
- Mise à jour globale de tous les PDP actuels.
- Plan de mise en œuvre du groupe de consultation GAC-GNSO. Il a été noté que ce travail est maintenant finalisé.
- Agent de liaison de la GNSO auprès du GAC. « Intégration » en cours de Julf Helsingius en tant qu'agent de liaison de la GNSO auprès du GAC, la France était le point de contact au sein de l'équipe de direction du GAC.
- Plan opérationnel et budget préliminaire de l'exercice fiscal 2019 de l'ICANN. Le Conseil de la GNSO est préoccupé par le fait que le soutien à l'élaboration de politiques soit maintenu.
- Conformité au RGPD. Le Conseil de la GNSO n'a pas discuté du modèle de conformité provisoire de l'ICANN.
- Réunion ordinaire des présidents des SO/AC.

Points d'action

Aucun.

3c : Réunion avec l'organisation de soutien aux extensions géographiques (ccNSO)

Le GAC s'est réuni avec la présidente et d'autres membres du conseil de la GNSO. Voici les principales questions traitées :

- La piste de travail 5 (noms géographiques) du PDP relatif aux procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD.
- La foire aux questions (FAQ) sur la délégation, le transfert et la révocation de ccTLD. Elles sont censées aider les membres du GAC et sont maintenant finalisées. Une séance lors de l'ICANN62 pour travailler sur les FAQ, a été suggérée par le président de la ccNSO.
- L'ordre du jour du Comité. Il s'agit d'un nouveau mécanisme de coordination entre les équipes de direction du GAC et de la ccNSO pour améliorer les communications. La question des noms de pays, l'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS et l'utilisation de codes pays en tant que domaines de second niveau, sont des sujets possibles pour de futures discussions GAC-GNSO.
- Le PDP de la ccNSO relatif au retrait de ccTLD. Un appel à la participation, aujourd'hui inexistante, du GAC a été réalisé.
- Le cadre de la ccNSO pour l'analyse et le signalement aux membres du plan opérationnel et budget provisoire de l'ICANN.

Point d'action

Les membres du GAC doivent envisager, dans la mesure du possible, de rejoindre et participer au PDP sur la question du retrait.

3d : Réunion avec le Comité consultatif At-Large (ALAC)

Le GAC s'est réuni avec la direction et les membres de l'ALAC et ils ont discuté :

- des noms géographiques au premier niveau, en particulier en lien avec la piste de travail 5 (comme susmentionné).
- des modèles de conformité du RGPD. L'ALAC a noté avoir eu des « discussions animées » mais aucune position formelle.
- de la coopération en matière de renforcement des capacités dans les régions faiblement desservies.
- du suivi de la déclaration conjointe GAC-ALAC sur la participation inclusive, éclairée et significative au sein de l'ICANN.
- du roulement de la KSK.

Point d'action

Aucun.

3e : Réunion avec le groupe des représentants des entités non commerciales (NCSG)

Le GAC s'est réuni avec le NCSG, à sa demande, et a procédé à un échange de vues sur :

- le travail et les valeurs du NCSG.
- les sauvegardes de confidentialité pour tout modèle de conformité au RGPD.
- les mécanismes de protection des droits, y compris la libre expression non-commerciale.

Point d'action

Les membres du GAC et le secrétariat du GAC vont continuer à surveiller les commentaires de la communauté de la NCUC en matière de politique publique et faciliter l'interaction avec le GAC, le cas échéant.

3f : Réunion avec le Groupe directeur sur l'acceptation universelle (UASG)

Le GAC a été informé par l'UASG et a convenu d'aider à faire avancer les questions au niveau national en incluant l'acceptation universelle par des formulaires gouvernementaux en ligne et en introduisant les concepts d'acceptation universelle et l'UASG aux directeurs de l'information au niveau national, provincial et local et aux associations professionnelles.

Point d'action

Les membres du GAC assurent le suivi, comme approprié, au niveau national.

3g : Réunion avec le personnel de l'ICANN chargé de la stratégie multipartite et des initiatives stratégiques (MSSI)

Le GAC a été informé par le personnel de la MSSI sur la situation actuelle et envisagée, en ce qui concerne les révisions spécifiques et organisationnelles requises par les statuts constitutifs de l'ICANN. Les commentaires de la communauté, ainsi que ceux du GAC, concernant les normes opérationnelles provisoires pour les révisions spécifiques, ont été pris en compte.

Point d'action

Les membres du GAC, aidés du secrétariat du GAC, vont faire des efforts pour continuer à participer à l'élaboration de normes opérationnelles pour des révisions spécifiques, par le biais de discussions communautaires.

3h : Participation du GAC aux CCWG et PDP

Les membres du GAC ont examiné encore une fois les moyens possibles pour permettre une participation plus efficace et efficiente du GAC au sein des CCWG et des PDP. Les données préparées par le secrétariat du GAC ont montré de faibles taux de participation ces six derniers mois. Le président du GAC a noté que les problèmes de surcharge de travail et d'épuisement professionnel avaient été abordés entre les présidents des SO/AC et le PDG de l'ICANN qui se sont mis d'accord pour établir des priorités de travail.

Il a été suggéré qu'il y ait davantage de contributions de la part des experts techniques de la question, en collaboration avec le GAC, modèle qui a fonctionné grâce à l'implication du PSWG au PDP sur le RDS.

Point d'action

Le secrétariat du GAC et le personnel préparent un document pour l'équipe de direction du GAC sur les options abordées, y compris l'extension des directives du GAC sur la participation du CCWG auprès d'autres organes, comme par exemple les PDP.

4. RESPONSABILITÉ DE L'ICANN ET PERSPECTIVE STRATÉGIQUE

4a : Communauté habilitée de l'ICANN

Le GAC n'a abordé aucune question relative à la communauté habilitée durant cette réunion.

Point d'action

Le secrétariat du GAC doit continuer à superviser les développements de la communauté habilitée et à conseiller le président et les membres du GAC, lorsqu'approprié.

4b : Groupe de travail intercommunautaire chargé du renforcement de la responsabilité de l'ICANN

Le GAC a discuté des recommandations du sous-groupe du CCWG-Responsabilité sur la piste de travail 2 à propos de la juridiction concernant les sanctions de l'OFAC² et le choix de la législation applicable dans les contrats. Divers points de vue ont été exprimés. Certains membres ont manifesté leur préoccupation du fait que les recommandations ne sont pas suffisantes pour aborder les problèmes actuels et potentiels concernant le fait que l'ICANN soit sous la juridiction des États-Unis et qu'ils continueront à demander un examen plus approfondi de cette question. D'autres membres ont donné leur soutien tant aux recommandations qu'au processus suivi par le sous-groupe.

Point d'action

Les membres du GAC doivent continuer à participer au CCWG-Responsabilité au niveau de la plénière à mesure qu'il finalise ses recommandations à la suite d'un processus de commentaire public réalisé en avril/mai et la prise en considération d'un rapport final lors de l'ICANN62.

4c : plan stratégique de l'ICANN

Les membres du GAC ont participé à une séance communautaire pour aider l'ICANN à identifier des priorités qui alimenteront le plan stratégique et opérationnel de l'ICANN ainsi que la priorisation du travail.

Point d'action

Aucun.

5. Réunion gouvernementale de haut niveau (HLGM) 2018

Le GAC a été à nouveau informé par le gouvernement espagnol des modalités de la prochaine réunion gouvernementale de haut niveau qui se tiendra à Barcelone au cours de l'ICANN63, en octobre 2018. Il s'agit d'une initiative conjointe ICANN-GAC.

Les invitations des ministres seront envoyées selon les points de contact du GAC. Les membres du GAC ont été encouragés à soumettre des propositions plus spécifiques pour l'ordre du jour préliminaire et à éviter d'établir des présentations.

Point d'action

Les membres et l'équipe de direction du GAC vont continuer à travailler avec l'Espagne et l'ICANN sur l'élaboration de l'ordre du jour de la HLGM.

6. QUESTIONS INTERNES DU GAC

6a : Élections

Le GAC a été informé par l'un de ses vice-présidents, Mme Milagros Castañon (Pérou), qu'elle quittait son poste au sein du GAC et qu'elle prenait un autre poste gouvernemental. Le GAC a convenu qu'il organiserait une élection pour le poste de vice-président vacant avant la prochaine réunion en personne. Les personnes

² [États-Unis] Bureau du contrôle des avoirs étrangers

candidates seront convoquées dans un délai d'une semaine à partir de la réunion de l'ICANN61, et avec une période de 3 semaines avant la nomination de tout membre du GAC. S'il y a plus d'une candidature, on utilisera la procédure de vote en ligne qui a déjà été utilisée.

Une élection aura lieu pour tous les postes de vice-présidents lors de l'ICANN63 en conformité avec les procédures opérationnelles du GAC. Un appel officiel à candidature sera réalisé lors de l'ICANN62.

6b : Groupe de travail GAC-Conseil d'administration sur la mise en œuvre des recommandations (BGRI)

Le BGRI-WG et le GAC se sont réunis, en présence de plusieurs membres du GAC, et :

- ont noté un calendrier amélioré proposé pour que le Conseil d'administration réponde aux communiqués du GAC, y compris sur l'adoption d'une fiche de suivi d'ici la semaine 8.
- ont examiné le fonctionnement du nouveau registre de demandes d'intervention de l'ICANN car il s'applique aux avis du GAC. Il mentionne qu'il y a :
 - 14 points de recommandations en attente du travail communautaire en cours
 - 12 points en attente du travail de mise en œuvre
 - 3 toujours ouverts : les OIG, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et le .RAM.
- Ils ont discuté d'une entente pour l'« intégration » proposée par le personnel de l'ICANN pour aider les nouveaux membres du GAC à mieux comprendre les questions et procédures de l'ICANN et du GAC.

Point d'action

Le BGRI poursuivra son travail en intersessions et demandera des commentaires aux membres du GAC sur les questions soulevées au cours de la session.

6c : le réexamen des principes de fonctionnement du GAC

Le GAC a à nouveau envisagé des options pour examiner le cadre de ses principes opérationnels à la lumière des pressions venant de la communauté habilitée de l'ICANN, des nouvelles responsabilités et du besoin d'aide aux nouveaux membres et d'une continuité organisationnelle. Il n'y a eu aucune opinion fixe exprimée quant au type de révision le plus approprié.

Point d'action

Le groupe de l'équipe de direction et le personnel de soutien de l'ICANN prépareront une proposition préliminaire pour une révision globale des principes opérationnels et la soumettront au GAC pour examen.

6d : Secrétariat indépendant du GAC

L'association des donateurs du secrétariat du GAC a informé le GAC que le financement du secrétariat pour 1 employé à temps paraissait suffisant pour les services fournis selon le contrat actuel, jusqu'à la fin de l'année 2018.

ACIG Pty Ltd (par le biais de Tom Dale) a informé le GAC que, pour des raisons commerciales, la société ne demandera pas une prolongation du contrat au-delà du 31 janvier 2019. Selon le financement, et l'accord du président du GAC, l'ACIG fournira des services jusqu'à la fin de la réunion de Barcelone ou jusqu'à la fin du contrat officiel.

Point d'action

L'équipe de direction du GAC et les membres du GAC intéressés, avec le soutien des donateurs existants, formeront un petit groupe afin d'identifier les options de financement durables devant être opérationnelles après janvier 2019 et continueront d'examiner des moyens possibles de financement.

Le secrétariat de l'ACIG examinera et fera un rapport sur d'autres accords pour un secrétariat financé de façon indépendante, à travers la communauté de l'ICANN.

6e : Site Web du GAC

Le GAC a été informé par le personnel de soutien au GAC de l'ICANN et par le personnel technique du développement continu du site Web du GAC. Les membres ont été incités à s'inscrire sur le site afin de pouvoir utiliser tout son potentiel.

Points d'action

Le personnel de soutien et le personnel technique de l'ICANN vont continuer à travailler au développement du site Web, en prenant en compte les commentaires continus des membres.

6f : Méthodes de travail du GAC

L'équipe de direction du GAC a identifié un certain nombre de mesures possibles pour améliorer ses propres méthodes de travail et celles du GAC, en prenant en compte les leçons apprises de la réunion de San Juan. Elles seront davantage abordées avec le GAC.

Points d'action

L'équipe de direction du GAC doit continuer à travailler avec le personnel de l'ICANN et le secrétariat du GAC pour assurer le suivi des suggestions faites et garantir un dialogue plus large au sein du GAC.

6g : accords de travail GAC-PSWG

Les équipes de direction du GAC et du PSWG se sont réunies et ont convenu qu'une collaboration plus étroite entre les membres du GAC et ceux du PSWG sur la question de l'élaboration de politiques était nécessaire. Il a été noté que le GAC prend la responsabilité finale en vertu des statuts constitutifs pour tout avis, et qu'il est important pour les membres du GAC de participer au niveau national en respectant les intérêts pertinents du PSWG comme l'application de la loi.

Point d'action

Le GAC et le PSWG doivent poursuivre leurs accords actuels de collaboration et doivent en permanence les réexaminer afin d'améliorer la participation et la communication.

6h : ICANN LEARN

Le GAC a accueilli une présentation de l'organisation de l'ICANN sur l'intégration de documents pour les nouveaux membres du GAC au sein de la plateforme d'apprentissage personnel en ligne ICANN Learn. Le but est d'apporter les mêmes bases de connaissance pour tous les membres du GAC et d'encourager la participation.

Point d'action

L'organisation de l'ICANN doit collaborer davantage avec le GAC avant le lancement des documents en question.

7. GROUPES DE TRAVAIL DU GAC

Les groupes de travail du GAC ont communiqué au GAC les informations suivantes.

Groupe de travail du GAC sur la sécurité publique (PSWG) :

Concernant la conformité du WHOIS au RGPD, le PSWG et le GAC ont discuté en plénière des impacts de politique publique du modèle provisoire proposé par l'organisation de l'ICANN. Le PSWG a rapporté s'être engagé avec les parties prenantes pertinentes afin d'identifier des solutions pratiques pour un accès illimité à l'ensemble des données WHOIS, en conformité avec les sauvegardes de confidentialité des données appropriées.

En ce qui concerne l'équipe de révision de la mise en œuvre de l'accréditation des services d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire (PPSAI IRT), le PSWG a fait part de ses inquiétudes concernant le fait que les fournisseurs de services potentiels sont réticents à accepter de répondre aux requêtes urgentes d'application de la loi dans un délai de 24 heures.

Le PSWG a expliqué l'importance des rapports publics sur l'utilisation malveillante du DNS par le biais de l'initiative de signalement des cas d'utilisation malveillante des noms de domaine (DAAR) et a salué les initiatives du bureau du directeur de la technologie de l'ICANN (OCTO) qui mène ce projet. Le CTO de l'ICANN a donné une présentation au GAC sur le DAAR. Après l'achèvement d'une analyse indépendante de la méthode du DAAR, le PSWG souhaite que l'ICANN publie régulièrement les données spécifiques identifiant les parties les plus associées à l'utilisation malveillante du DNS.

Le Groupe de travail du GAC examine la protection des noms géographiques dans toute future expansion des gTLD : le groupe de travail s'est réuni et a examiné l'avancement du travail à réaliser au sein de la piste de travail 5 (noms géographiques) du PDP relatif aux procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD. Le groupe a donné une mise à jour du contenu des termes de référence de la piste de travail 5 et de

l'analyse des différentes catégories de noms géographiques comprise dans le guide de candidature des nouveaux gTLD et dans la précédente PDP de la GNSO de 2007.

Le groupe de travail du GAC sur les régions faiblement desservies : depuis l'ICANN60, l'USRWG a organisé deux ateliers supplémentaires sur le renforcement des capacités. Un au Népal en février et un au début de l'ICANN61 à San Juan. Le groupe de travail continuera à travailler avec les équipes en charge de la participation gouvernementale, avec le département en charge de la relation avec les parties prenantes mondiales (GSE), le département en charge de la responsabilité publique (PRS) de l'organisation de l'ICANN afin de coordonner et faciliter les ateliers à venir sur le renforcement des capacités, prévus au Sénégal en mai 2018 et pendant l'ICANN62 au Panama en juin 2018. L'USRWG travaillera avec l'équipe du PRS pour développer une plateforme d'apprentissage en ligne (ICANN Learn) pour les membres du GAC, dans le cadre des initiatives en cours et du renforcement éventuel du programme d'intégration pour les membres du GAC. En conséquence, le groupe de travail va travailler à l'évaluation de l'initiative de renforcement des capacités. Le groupe de travail accueille les efforts communs avec les autres communautés de l'ICANN pour traiter ces sujets et les questions spécifiques qui seront utilisées pour informer le GAC et les membres de ces communautés respectives.

Groupe de travail du GAC sur les droits de l'homme et le droit international : le groupe de travail a reçu une mise à jour de l'équipe de direction du groupe de travail intercommunautaire sur la responsabilité concernant les progrès réalisés quant au processus d'adoption du cadre d'interprétation (FOI) et les décisions concernant les valeurs fondamentales des droits de l'Homme exprimées dans les statuts de l'ICANN. Un échange d'informations sur les efforts de mise en œuvre du FOI a eu lieu avec le groupe de travail intercommunautaire sur la responsabilité sociale de l'ICANN à l'égard du respect des droits de l'homme (CCWP-HR), avec les représentants de l'ALAC ainsi que d'autres membres de la communauté.

Le groupe de travail du GAC sur la participation du GAC au NomCom : le groupe de travail a conclu une version préliminaire de son document « les critères du GAC pour le NomCom » devant être examiné. Le document préliminaire révisé a été transmis aux membres du groupe de travail 5 pour commentaires. Une fois approuvé, il sera transmis à l'ensemble du GAC pour commentaires et une éventuelle approbation avant l'envoi au NomCom.

ADMINISTRATION DES DOCUMENTS

Titre	Procès-verbal du GAC de San Juan - mars 2018
Distribution	Membres du GAC + publication sur le site Web
Date de distribution	Version 1.0 - 23 mars 2018 Version finale : 2 avril 2018

ANNEXE 1 : Participants du GAC, San Juan,

Membres du GAC		
Argentine	Inde	St Kitts et Nevis
Australie	Israël	Sénégal
Autriche	Italie	Singapour
Azerbaïdjan		Espagne
	Jamaïque	Suisse
Belgique	Japon	
Bénin		Taipei chinois
Bermudes	Kenya	Thaïlande
Brésil	Corée, République de	Trinité-et-Tobago
		Tuvalu (les)
Canada		
Îles Caïmans	Madagascar	Ouganda
Tchad	Mali	Uruguay
Chine	Mexique	Royaume-Uni
République démocratique du Congo	Maroc	États-Unis
Îles Cook		
Côte d'Ivoire	Nauru	Venezuela
	Pays-Bas	
Danemark	Nouvelle-Zélande	Zimbabwe
République Dominicaine	Nigéria	
	Niue	
Égypte	Norvège	
Commission européenne		
	Pérou	
Finlande	Portugal	
France		
	Roumanie	
Allemagne	Fédération de Russie	
Guyane	Rwanda	
Observateurs du GAC		
Union des télécommunications des Caraïbes (CTU)	Union internationale des télécommunications (UIT)	Organisation internationale de la Francophonie (OIF)
Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC)	Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL).	Assemblée des régulateurs des télécommunications de l'Afrique de l'Ouest (WATRA)
Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CÉDEAO)	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI)	